



---

## PREVENTION SPECIALISEE

---

*Rapport d'activité 2017*

## Table des matières

1	PRESENTATION DU SERVICE	3
2	DEMARCHE QUALITE : PROJET DE SERVICE, EVALUATION INTERNE / EXTERNE	5
3	LES CHANTIERS MAJEURS DE L'ANNEE 2017	8
4	POPULATION ET ACTIVITES	11
5	FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS SIGNIFICATIVES	23
6	DES PROBLEMATIQUES EN QUESTION	27
7	L'UTILITE SOCIALE DE LA PREVENTION SPECIALISEE	28
8	LES PERSPECTIVES	29

## I PRESENTATION DU SERVICE

---

Créé en 1963, le service intervient par convention avec le Conseil Général dans le cadre de la Protection de l'Enfance comme indiqué à l'article 40 du code de l'Action Sociale afin de prévenir les risques d'inadaptation sociale dans le milieu de vie des personnes et dans une dimension territorialisée. Depuis son origine le service intervient sur les quartiers de Rennes en développement et qualifiés de prioritaires au détour des années 80. Les données socio-économiques et les indicateurs de fragilités liés aux grands ensembles d'habitat social motivent l'intervention d'équipes de prévention spécialisée auprès d'une population enfance jeunesse entre 11 et 21 ans sur les quartiers de Maurepas, Ville Jean, Cleunay, Alma et le Blosne. La singularité du Centre-Ville de Rennes a valu de longue date une intervention spécifique auprès d'une population étendue jusqu'à 25 ans du fait des phénomènes qui s'y développent (errance, jeunes fugueurs en grande vulnérabilité, marginalité, très jeunes couples et parents fragilisés).

En complément, le service a développé depuis 2008 une Equipe d'Appui en charge de conduire des études, recherches et diagnostics en réponse aux questions partagées avec les CDAS.

La mission confiée porte sur la prévention des risques d'inadaptation et d'exclusion par une action visant à appréhender le jeune dans une approche globale, c'est-à-dire qui prenne en compte le contexte familial, scolaire, les facteurs de socialisation mais aussi les ressources propres à chacun ceci comme autant d'éléments pour accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet de vie. De fait, la mission suppose d'intervenir d'une part tant auprès des individus que des groupes dans une nécessaire dynamique à entreprendre et d'autre part au travers d'une action sur le milieu de vie des jeunes pour favoriser leur inscription dans leur environnement quotidien.

Dans le cadre de son approche par projet trisannuel visant à étayer son positionnement entre besoins des publics, du territoire et déploiement des dispositifs publics, le service a structuré son intervention selon 5 axes que sont : Prévenir, éduquer, accompagner, protéger et observer/analyser/partager, lesquels se déclinent par tranches d'âges en correspondance avec les politiques de l'éducation nationale, de l'enfance-jeunesse et de la politique de la ville.

Nos projets sont mis en œuvre selon des principes d'intervention caractérisés par la non institutionnalisation, l'absence de mandat mais aussi l'immersion sur un territoire. Ces composantes ainsi conjuguées font la singularité autant que la pertinence de notre action et de notre positionnement au titre de la Protection de l'enfance.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRe de 2015, le Département a transféré la mission de Prévention Spécialisée à Rennes Métropole. Cette démarche a valu une concertation exemplaire avec Rennes Métropole et l'élaboration d'une convention de partenariat pour 6 ans.

Si le Conseil Départemental dans son schéma de Protection de l'Enfance souligne les nécessités de prévenir le plus en amont possible, de décloisonner les dispositifs et pratiques des institutions, de développer la concertation, et d'impliquer les parents, nous constatons que la ville de Rennes et Rennes Métropole s'inscrivent dans cette approche, le service de Prévention Spécialisée s'engage de manière volontariste sur l'ensemble de ces registres.

### Un positionnement de service résolument actif et engagé

---

**Auprès des publics :** l'approche globale du jeune dans son parcours, dans sa famille et dans son environnement que développe le service permet à la fois de mobiliser leurs ressources, et d'obtenir leur consentement et leur participation au projet d'accompagnement. Parce que nous agissons sans mandat, et que nous sommes implantés de longue date pour aller à la rencontre des populations sur des espaces informels de rencontres et à différents moments, nous sommes connus et reconnus sur le territoire par nombre de jeunes ce qui nous vaut un crédit de confiance qui autorise une relation empreinte de bienveillance mais aussi de stimulations. A l'épreuve de notre expérience, notre positionnement éducatif développe de l'expression, de la participation et du pouvoir d'agir. En outre, notre accompagnement éducatif et de médiation lors de crises ou de situation de rupture au sein des familles constitue une action de prévention essentielle qui permet de limiter des prises en charges plus conséquentes dans le cadre de l'ASE, ceci par un travail sur la prise de conscience et la mobilisation des ressources propres à chacun.

**Auprès des institutions :** parce que la recherche de partenariat et le travail en réseau sont constitutifs de notre pratique et parce que nous sommes inscrits à la fois dans un environnement d'acteurs locaux (de quartier) et dans un environnement d'institutions spécialisées, nous œuvrons en permanence dans la mise en connexion des uns et des autres dans les accompagnements que nous réalisons. De fait, nous incitons chacun à décloisonner sa vision et ses pratiques pour coopérer.

**Dans le croisement des politiques publiques :** dans notre mission de Protection de l'Enfance auprès d'un public sur un territoire donné, nous nous trouvons à la croisée de politiques publiques couvrant tantôt le territoire, tantôt les populations. Ainsi, nous sommes conduits à élaborer des articulations entre la Protection de l'Enfance et la Politique de la Ville, l'inclusion sociale, la prévention de la délinquance au travers de la diversité des dispositifs développés.

## 2 DEMARCHE QUALITE : PROJET DE SERVICE, EVALUATION INTERNE / EXTERNE

---

### 2.1 *Projet de Service*

**La formalisation d'un projet de service est historique à la prévention spécialisée (le Relais) qui a toujours pris le soin de définir et contextualiser son action et ses modes d'intervention.**

A l'appui d'une méthodologie de projet, élaborée en interne du service et particulièrement des diagnostics participatifs réalisés sur l'ensemble des territoires d'intervention pour établir les besoins sociaux et éducatifs des jeunes, un nouveau projet de service a été rédigé en 2014. Le projet de service se décline à travers les 5 axes essentiels de notre mission de Protection de l'Enfance (en cohérence avec le nouveau schéma départemental de protection de l'enfance), à savoir : Prévenir, Eduquer, Accompagner, Protéger, Observer/Analyser et Communiquer.

Nous avons voulu un projet de service qui soit explicatif et accessible à tout lecteur et usager en ce sens où, au-delà de l'énoncé théorique, il doit permettre de comprendre d'une part, le sens de l'action développée par le service et d'autre part, les postures adoptées par les équipes et éducateurs dans l'action au quotidien. Notre démarche a abouti à la production d'un projet de service en cohérence avec le cadre légal, notamment la loi 2002.02 (ses enjeux en termes de gouvernance stratégique et de participation des usagers), la loi 5 mars 2007, les orientations du schéma départemental de protection de l'enfance (2013/2017). Nous avons mis en perspective le projet de service ainsi élaboré avec le guide de bonnes pratiques de l'ANESM, ce qui nous a conforté notre approche.

#### **Le projet de service en 2016 :**

En 2016, nous avons poursuivi l'élaboration d'un **Guide de la Pratique et de l'organisation** qui a vocation à compléter le projet de service en formalisant, rassemblant et rendant accessible aux acteurs du service l'ensemble des référentiels d'action, les protocoles afférents déclinés en postures éducatives.

### 2.2 *Évaluation interne / externe, réalisations 2017*

Dans le respect du cadre légal, le service a entrepris la réalisation de son évaluation externe en 2014 et ceci au même titre que l'ensemble des services de la SEA 35.

A la faveur de la dynamique développée pour la réalisation de l'évaluation externe, la SEA a poursuivi ses travaux visant à rénover une organisation de la qualité empreinte de pragmatisme, c'est-à-dire qui trouve des expressions et applications concrètes inscrites dans le quotidien des services. Les

lignes de force de notre conception de la qualité s'inscrivent dans la participation de l'ensemble des acteurs de la SEA (administrateurs et salariés) à la définition de la qualité.

Au sortir de l'évaluation externe, le service a fait le choix de dérouler un chronogramme planifiant un nouveau cycle évaluatif à compter de 2017 pour 15 ans (en référence au régime d'autorisation). Ce chronogramme a été soumis à l'approbation de l'autorité avec la remise du rapport d'évaluation externe. Dans une lecture fine de la loi 2002-02 rénovant l'action sociale, le service a également eu la volonté de mettre en perspective et cohérence son propre processus de projets pluriannuels d'intervention pour chacune des équipes territorialisées, ainsi que la rénovation de son projet de service à échéance de 5 ans, mais aussi le calendrier du re conventionnement avec Rennes Métropole. C'est ainsi que sur un tableau unique est désormais planifié et articulé l'ensemble de ces étapes essentielles.

Si le projet de service du Relais incarne déjà explicitement une approche de la qualité fondée sur le projet et la participation, le service a entrepris en 2015 à la faveur de l'évaluation externe l'élaboration d'une démarche cohérente qui articule le processus évaluatif (interne et externe) et les projets d'intervention des équipes à partir d'un référentiel d'indicateurs. Ainsi, les grands domaines de l'évaluation (tels que retenus pour l'ANESMS) et que sont en particulier l'organisation du service, son inscription dans son environnement, son projet et sa mise en œuvre ainsi que le droit et la participation des usagers intégrant la personnalisation des accompagnements sont désormais explicitement développés à la fois dans les projets trisannuels développés par les équipes territorialisées et les évaluations afférentes en fin de période.

### *2.3 L'évaluation interne réalisée en 2017*

---

De fait, nous avons mis en place une Cellule d'Accompagnement au Développement de l'Evaluation et de la Qualité (CADEQ) composée de membres volontaires du service (représentatif des différentes catégories professionnelles), laquelle a pour fonction d'assurer le suivi du processus évaluatif, son appropriation par l'ensemble des professionnels, et la définition méthodologique. Ainsi, en 2017, nous avons entrepris la prochaine évaluation interne.

*Le CADEQ a élaboré un référentiel d'évaluation adapté à la mission spécifique de Prévention Spécialisée et au projet du service, ceci en prenant appui d'une part, sur les items issus des précédentes évaluations, les plans d'amélioration mais aussi des guides de bonnes pratiques édités par l'ANESMS (notamment le guide de référence sur la conduite de l'évaluation interne) et, d'autre part, de l'évolution des besoins et pratiques des publics et des orientations inscrites dans la nouvelle convention qui nous lie à Rennes Métropole.*

Le CADEQ a conçu et développé une méthodologie pour entreprendre l'évaluation interne du service selon 2 principes :

- ➔ Pragmatique et concret, c'est-à-dire en correspondance avec l'activité du service auprès des usagers

- ➔ Raisonnable en temps pour le réaliser (sans impacter l'activité du service) ceci selon les termes voulu par Rennes Métropoles et inscrits dans la convention

De fait, nous avons établi des panels représentatifs d'usagers et partenaires à interroger sur la base de domaines à explorer qui les concernent directement.

La phase de consultation a été réalisée à l'automne et les traitements des données ont été achevés en décembre 2017.

La restitution aux professionnels du service a été faite en janvier 2018. Dans ses grandes lignes l'évaluation atteste :

- ➔ D'une reconnaissance établie par la majorité des partenaires et une dimension volontariste en termes de communication.
- ➔ D'une prise en compte reconnue des besoins des usagers et un respect des droits des personnes.

Des pistes d'amélioration se dégagent afin de poursuivre les démarches en cours notamment en matière de communication et de diversification des modalités d'implication des usagers dans la mise en œuvre des projets des équipes et des orientations du service.

#### *2.4 Plan d'amélioration entrepris en 2017*

L'évaluation externe a produit un certain nombre de recommandations que le service a traduit **en plan d'amélioration**. Ainsi, en 2017, ce plan s'est poursuivi au travers de :

- ➔ Mise en forme sur le serveur du « guide l'organisation » (précité et explicité au chapitre projet de service),
- ➔ Complété le référentiel d'évaluation des projets, en particulier autour de l'identification de critères et indicateurs d'évaluation de la présence sociale comme socle de la mission de Prévention Spécialisée.
- ➔ formalisation de nouvelles conventions des partenariats de coopération (notamment avec des Collèges)
- ➔ diversification accrue des modalités de participation interne des professionnels, soit notamment 3 missions exploratoires sur des sujets issues des pratiques professionnelles et besoins observés sur les territoires (à titre d'exemple « le travail éducatif dans un contexte de trafic), comité de suivi de la démarche méthodologique d'élaboration des Projets Trisannuels (échelle service), rencontres de partenaires à l'initiative des professionnels pour développer de la connaissance et reconnaissance réciproque...
- ➔ poursuite de la démarche d'adaptation de notre intervention à travers la formation des professionnels. Ainsi, nous avons, en particulier, élaboré un programme de formation sur la conception de démarches cartographiques et leurs exploitations.

### 3 LES CHANTIERS MAJEURS DE L'ANNEE 2017

---

#### 3.1 *Le transfert de la compétence Prévention Spécialisée du Département vers la Métropole*

Selon les termes de l'article 90 de la loi NOTRe du 07 août 2015, le département d'Ille et Vilaine et Rennes Métropole ont convenu du transfert de la compétence Prévention Spécialisée mission dans le champ de la Protection de l'Enfance. Ainsi, Rennes Métropole assure depuis le 01 er janvier 2017 le pilotage de la compétence Prévention Spécialisée.

Les termes de la convention établie entre Rennes Métropole et la SEA 35 confirment la Prévention Spécialisée dans son rattachement à la politique de Protection de l'Enfance et dans sa mission éducative auprès des jeunes en difficulté d'adaptation ou en rupture avec leur milieu. La convention confirme aussi les périmètres actuels de l'intervention du Relais à savoir les 5 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, le Centre-Ville ainsi que les tranches d'âges prioritaires à savoir 11-21 ans et 16-25 ans pour le Centre-Ville. Le service pourra toutefois en concertation avec la Métropole intervenir selon des besoins repérés auprès d'enfants à partir de 8 ans ou de jeunes plus âgés (jusque 25 ans).

A l'aune d'une première année de fonctionnement depuis le transfert, une évaluation a été réalisée en Comité de Pilotage. Il en ressort :

- ➔ Un arrimage accompli sereinement à l'échelle du service à la nouvelle collectivité qui s'exprime dans des relations sincères et constructives
- ➔ Une articulation établie et des contributions aux différentes politiques portées par la collectivité mais aussi avec l'Aide Sociale à l'Enfance et l'éducation nationale
- ➔ La réalisation des engagements du service au regard des objectifs de la convention, en particulier en termes de publics accompagnés
- ➔ Un regard partagé sur les enjeux éducatifs et problématiques jeunesse (fragilités psychologiques, décrochages, violences et trafics, place des filles...)
- ➔ Les champs d'interventions du service présentés à travers un rapport d'activité synthétique ont été validés.

Le développement des échanges et de la communication avec les élus et les directions de quartier font l'objet d'un objectif partagé en 2018 afin de développer les interconnaissances et une compréhension étayée des réalités territoriales.



### 3.2 *La restitution de la recherche coopérative*

---

Les équipes de prévention spécialisée sont confrontées, comme l'ensemble des acteurs intervenant auprès des jeunes, à des jeunes en rupture, qui ne trouvent pas leur place (ou la refusent) dans leur famille ou les institutions et services qui leur sont destinés. La SEA35 se devait d'étudier ce phénomène afin de développer une connaissance actualisée et étayée dans le souci de contribuer aux évolutions et adaptations des pratiques professionnelles, des organisations, des projets, mais aussi des politiques publiques. C'est pourquoi le service à missionner son Equipe d'Appui du service (2 professionnels du service de formations supérieures) sur cet objet de recherche. Dans cette perspective, nous avons donc sollicité la Chaire de Recherche sur la Jeunesse (CRJ) de l'Ecole des Hautes Etudes de la Santé Publique (EHESP) pour qu'elle apporte son expertise scientifique et entreprenne à nos côtés. Nous avons aussi voulu une recherche qui soit participative et coopérative et avons ainsi engagé d'une part des acteurs institutionnels d'horizons très différents, concernés par la question et d'autre part des jeunes pour leur expertise d'usage, leur participation étant pour nous tous un enjeu essentiel d'éducation et de citoyenneté active.

Une recherche coopérative : « ENTRE RUPTURES ET RECHERCHE DE LIENS, LE RAPPORT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE DANS LE PARCOURS DES JEUNES EN SITUATION DE PRECARITE » a été entreprise en 2014 et 2016. Cette recherche coopérative a révélé un intérêt partagé par les acteurs concernés pour la problématique des jeunes en ruptures multiples, avec une envie de réfléchir et de travailler ensemble. Ces bases constituent une dynamique favorable à la mise en œuvre des préconisations que doivent s'approprier l'ensemble des acteurs de la Protection de l'Enfance mais aussi plus largement les intervenants auprès de jeunes (Mission, locale, animateurs socioculturels, éducation nationale...).

En 2017, nous avons diffusé les fruits de cette recherche à l'échelle départementale auprès des participants à la recherche, auprès du réseau des acteurs jeunesse, des professionnels de la Protection de l'Enfance mais aussi lors de 3 restitutions dédiées aux professionnels des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance. La recherche a également fait l'objet d'une communication en ouverture de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance (ODPE). On peut ainsi considérer que près de 1000 professionnels ont déjà bénéficié d'une restitution. La recherche a enfin valu des publications dans des revues professionnelles (Cahiers de l'Actif et Liaisons sociales...).

Pour sa part, la SEA s'est engagée dans l'élaboration de projets issues des préconisations et notamment la création d'un lieu d'accueil bas seuil pour jeunes en rupture et fugue.

### *3.3 Développement d'une mission « éducation à la santé »*

---

En considération des problématiques de santé et de prise de risques chez les jeunes, le service a étendue l'Equipe d'Appui en missionnant pour 2 ans 2016/2017 une professionnelle titulaire d'un Master 2 « Education à la santé des jeunes » pour soutenir le développement de compétences des professionnels éducatifs au sein du service et impulser une dynamique de projets. A l'aune de cette démarche, il s'agit également d'étendre et enrichir le réseau partenarial pour développer des coopérations.

Des initiatives sont apparues sur différents quartiers avec des partenaires, avec comme trait commun d'aborder la question de la sexualité et des relations Filles/garçons. C'est ainsi, que le service a initié une journée de sensibilisation/formation sur la « vie affective et sexuelle des adolescents » le 14 décembre 2017. Ce sont ainsi, près de 140 professionnels de jeunesse (en particulier du réseau jeunesse de Rennes Métropole et de la VDR) qui ont assisté à une conférence, une table ronde et participé à des ateliers de partage d'expériences.

Au terme de cette démarche de sensibilisation, nous avons officiellement passé le relais à la mission santé de la VDR et à la mission Jeunesse de la RM.

### *3.4 Diagnostic sur la place des jeunes à Saint Jacques de la Lande*

---

En avril 2017, RM nous a missionné pour la réalisation d'un diagnostic (sur 6 mois) sur la place de jeunes à Saint Jacques de la Lande. La démarche inédite sur ce territoire a valu une forte mobilisation des acteurs locaux qui ont inscrit spontanément leurs préoccupations pour les jeunes dans une perspective plus globale de l'évolution du territoire au regard du peuplement de la ville, de critères de précarisation de la population, de questions interculturelles... De fait, il apparaît que le quartier du centre-ville connaisse des problématiques similaires aux quartiers prioritaires de la politique de la ville sans toutefois bénéficier de ressources externes en correspondance en particulier sur le registre socio-éducatif. Des préconisations ont été remises au comité de pilotage et à la municipalité, elles seront également restituées aux partenaires locaux.

## 4 POPULATION ET ACTIVITES

---

Le présent **rapport d'activité du service** ponctue synthétiquement un cycle de projet trisannuel (PTA 2014-2017), c'est pourquoi il s'élabore à partir des données statistiques consolidées des 6 équipes territorialisée sur Rennes et comparées sur 3 années. De fait, nous présentons une vision « panoramique » de l'action développée par le service sans toutefois être exhaustive. Cette synthèse vise à apporter des points de repère sur la situation des jeunes accompagnés et notre action à leur côté.

Ainsi, il convient de rappeler que le présent rapport doit être utilement complété des apports des évaluations produites par chacune des équipes, lesquelles éclairent les nécessaires nuances relatives aux caractéristiques respectives des territoires d'intervention et l'adaptation des interventions que nous mettons en place.

### 4.1 *Données statistiques sur les publics accompagnés en 2016*

---

#### Jeunes accompagnés :

---

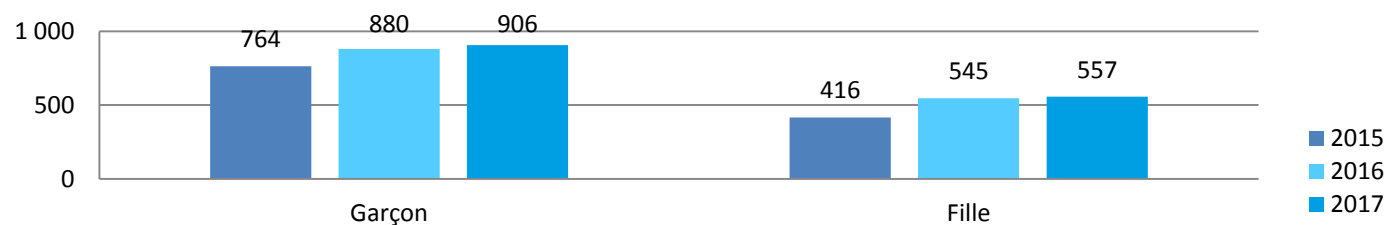
Il convient en premier lieu de rappeler que nous entendons par jeune accompagné, un jeune qui à un moment de la rencontre avec l'éducateur est en demande formelle ou en acception d'une proposition d'accompagnement sous une forme d'engagement verbale réciproque. Un jeune accompagné est donc informé du rôle des éducateurs, des principes d'intervention et de ses droits en tant qu'usager au sens de la loi de 2002.

#### Une augmentation régulière des publics accompagnés.

---

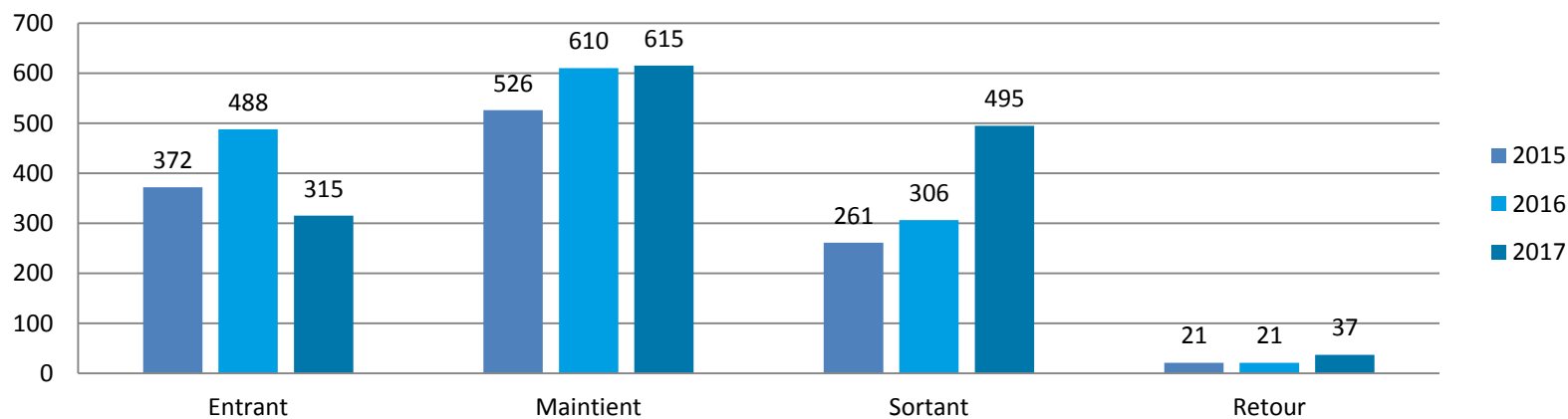
Depuis 5 ans, nous enregistrons un accroissement constant et régulier du nombre de jeunes accompagnés, il est passé de 888 en 2012 pour atteindre 1463 en 2017. De fait, nous atteignons un niveau très important qu'il convient de considérer plus en détail. Cette tendance s'explique par une action développée et renforcée ces dernières années auprès des établissements scolaires et en particulier des collèges, ce qui a un impact significatif. En effet, notre démarche volontariste d'aller aux sorties des établissements, auprès des équipes éducatives et de proposer à point nommé des interventions dans les établissements a pour but dans un 1<sup>er</sup> temps de nous faire connaître et reconnaître des jeunes et ainsi signifier notre disponibilité. De fait, cela suscite en particulier des sollicitations croissantes de jeunes (de façon individuelle ou collective) en termes de loisirs (support qui favorise la rencontre), nous y répondons souvent positivement pour aller un peu plus loin dans la rencontre et appréhender les difficultés éventuelles de certains. Au-delà, nous nous employons à orienter voire accompagner les jeunes vers les structures de loisirs dédiées. En complément, ces rapprochements avec les établissements lorsqu'ils sont acceptés par leurs responsables, favorisent aussi la mise en place de coopérations et d'échanges d'informations dans le respect de la confidentialité. Passé la période de renouvellement des publics (recentrage sur les mineurs à partir de 2012) nous constatons des accompagnements qui s'inscrivent dans le temps auxquels s'ajoutent d'année en année les nouveaux accompagnés). Notre capacité à intervenir dans une prévention primaire, se confronte à la limite de nos moyens au regard d'une telle évolution des demandes. De fait, nous sommes conduits à affiner notre stratégie articulant actions collectives et accompagnements individuels et donc à définir des priorités et faire des choix.

## Genre



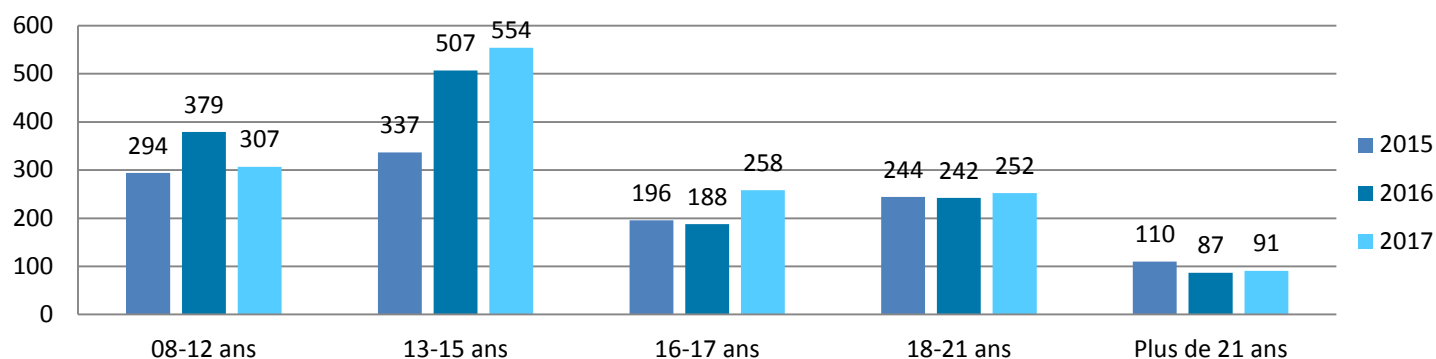
Il est intéressant de relever l'évolution significative et constante du nombre de filles accompagnées, puisqu'elles sont 557 en 2017 et représentent 38% de nos publics alors qu'elles étaient pour mémoire de 227 en 2012. Cette évolution traduit le volontarisme engagé par le service sur la place des filles sur l'espace public dans les quartiers prioritaires. Nous avons ainsi développé des actions spécifiques en relation avec leurs pratiques, conditions de vie et projets et ceci dans une perspective alternant un travail sur l'estime de soi et sur la mixité et le vivre ensemble. Cette préoccupation sur la place des filles est aussi largement partagée par les acteurs de l'animation socioculturelle avec lesquels nous développons de nombreuses actions en ce sens. Il faut aussi souligner que ces questions irriguent les projets jeunesse de territoire élaborés ou en cours d'élaboration.

## Situation accompagnant



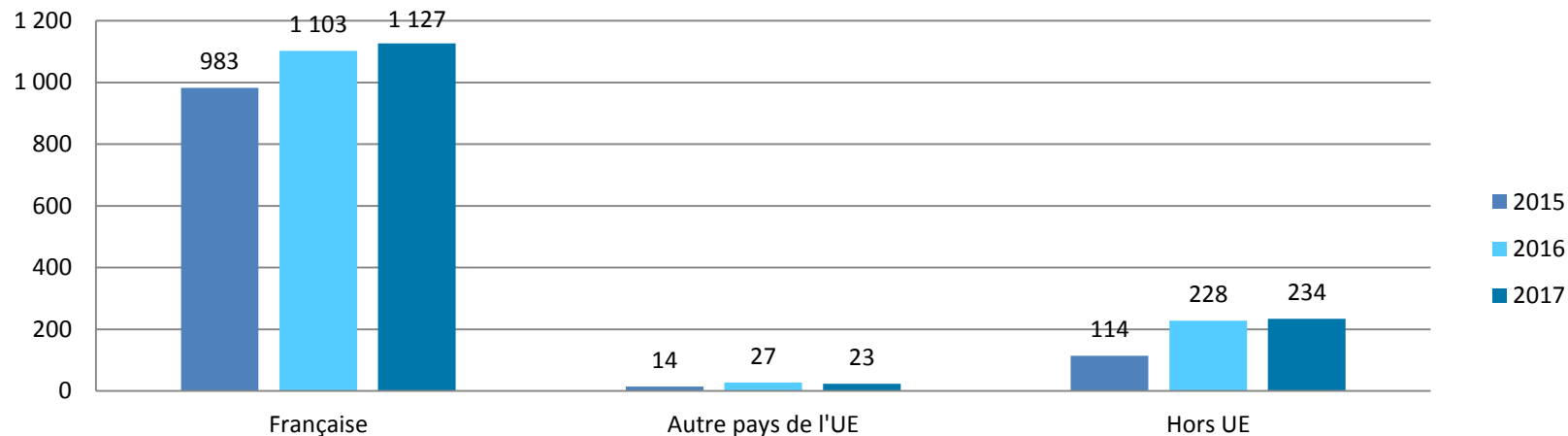
A travers une mise en perspective sur 3 ans, nous mesurons clairement le « flux » et la durée des accompagnements. Nous observons cette année une inversion de tendance marquée par une augmentation des sortants, laquelle s'explique par des accompagnements courts pour les plus jeunes (moins de 12 ans) avec des solutions trouvées dans le droit commun et par une régulation des actions auprès des collégiens. De manière générale, le flux démontre l'intégration permanente de nouveaux jeunes et le caractère « non captif » de notre accompagnement qui trouve un terme naturel avec la résolution de la difficulté rencontrée par le jeune et ceci parce que l'accompagnement vise à lui apporter des éléments d'émancipation. Le nombre de jeunes qui reviennent après la « clôture » de leur accompagnement a augmenté de façon sensible. Même si ce nombre est faible, il n'en est pas moins vrai que cela témoigne de relations de confiance fortes qui permettent aux jeunes de revenir en cas de besoin et de se sentir reconnu tout au long de leur parcours. L'indicateur central reste cette moitié de jeunes accompagnés qui le sont sur une période qui va au-delà d'une année.

### Catégorie d'âge



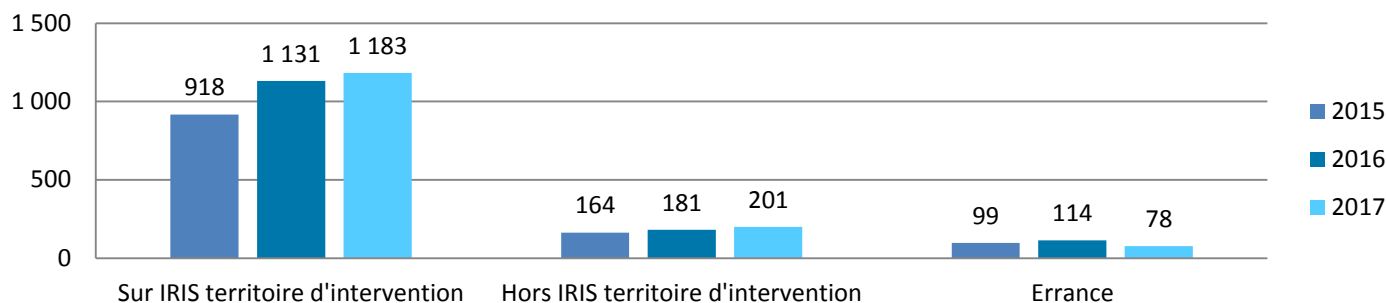
Les grandes tendances se confirment avec des représentations en augmentation chez les 13-15 ans (soit +10%) et des 16-17 ans (+36%) qui correspondent dans nos diagnostics à des périodes de vulnérabilité caractérisées par le passage au collège et l'orientation à la sortie, ainsi qu'éventuellement la période d'insertion professionnelle ou de raccrochage à une formation. A cet égard, en lien avec le chargé de mission de Rennes Métropole, nous avons accentué notre action auprès des 16-17 ans. Il convient de souligner la baisse des accompagnements pour les moins de 12 ans, elle résulte de notre vigilance à agir au plus tôt dans une perspective de mobilisation des parents et générer le recours aux dispositifs de droit commun. Enfin, nous notons une constance du nombre de jeunes de plus de 21 ans et ceci logiquement en fonction des orientations déterminées à travers le schéma de protection de l'enfance (mineurs voire moins de 21 ans) mais sans toutefois céder au risque de rupture à l'âge anniversaire avec de jeunes majeurs encore extrêmement vulnérables. Si le service est fortement inscrit dans une pratique éducative qui vise à l'émancipation, il est également investi d'une responsabilité en termes de protection, à fortiori pour des jeunes sortant de parcours en APJM (aide pour jeunes majeurs).

## Nationalité



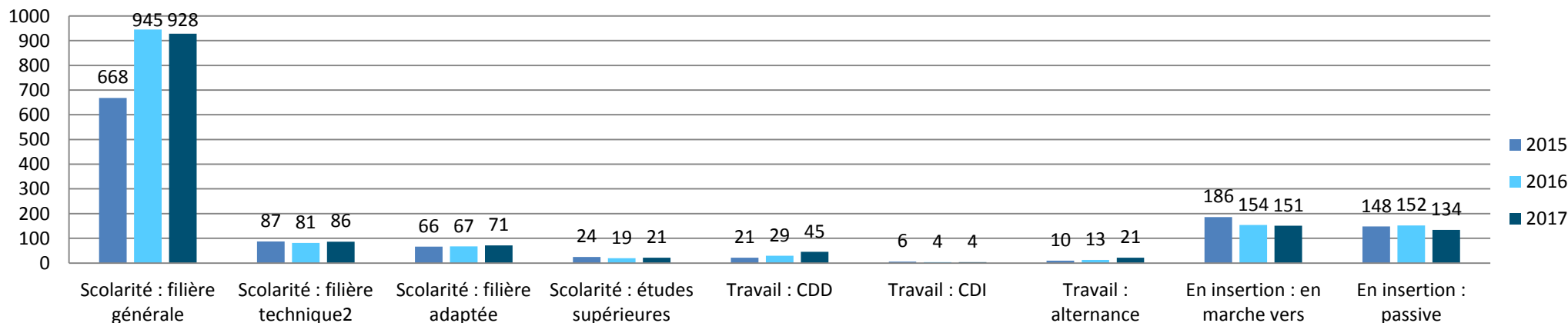
Le public accompagné reste très majoritairement de nationalité française (toutes origines familiales confondues), mais nous observons la constante des jeunes de nationalités hors CEE, c'est-à-dire de primo arrivants, qui avaient doublés en 2016. Si cette donnée correspond à une tendance constatée pour l'ensemble de la population à Rennes, elle illustre aussi de manière significative la démarche des équipes d'aller au devant des publics vulnérables ou en situation de risque d'inadaptation ce que sont clairement ces jeunes mineurs qui suscitent l'attention des travailleurs sociaux et la coopération renforcée entre les CDAS et les équipes de Prévention Spécialisée. De surcroît, si l'on considère que les partenaires telle que l'Education Nationale sollicitent nos équipes sur ces situations, cela atteste du niveau de la reconnaissance des équipes et de la mission de Prévention Spécialisée. Au-delà de la nationalité, de nombreux jeunes nés en France sont inscrits dans une double culture à savoir celle de leurs parents - du pays d'origine et celle de la société française. Sans entrer dans le détail, il convient de souligner que les questions interculturelles, d'intégration mais aussi de discrimination sont évidemment au cœur des enjeux éducatifs portés par les professionnels.

## Lieu de résidence



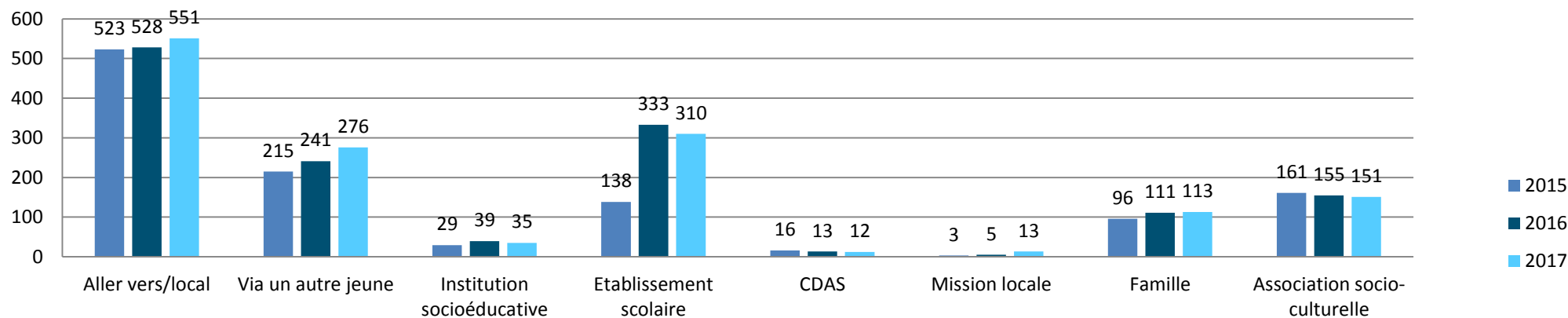
Comme les années antérieures, les jeunes accompagnés le sont très majoritairement sur leur territoire de résidence, ce qui souligne une corrélation forte entre l'action développée par les équipes et l'impact sur la population résidente. D'ailleurs, notre mission porte sur une approche territoriale des publics, et l'ensemble de la démarche de projet que le service conduit répond aux enjeux de cette mission. Il convient de souligner que la baisse du nombre de jeunes en errance est relative d'une part à un changement de lieu d'implantation de notre local rue Legraverend et à la distance qui s'est établie pour les jeunes vulnérables sortis de l'ASE est présents sur le Colombier, et d'autre part à la volatilité des jeunes errants consécutivement à la fermeture de squats et aux réaménagements autour de la place Saint Anne.

## Situation scolaire ou professionnelle



En toute logique en ciblant les collégiens du fait des vulnérabilités à cet âge, nous enregistrons un taux important de jeunes scolarisés (74%) du fait de l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans. Si la scolarité en filière générale est dominante, il convient de noter le nombre jeunes scolarisés en filière adaptée qui si il est stable, nécessite toutefois un accompagnement renforcé le plus souvent. Le corolaire est le faible nombre de jeunes accompagnés qui sont en emploi même si le nombre de jeunes en CDD est en augmentation (reprise économique sur bassin Rennais). A contrario, nous enregistrons 21 % de jeunes en situation d'insertion dont près de la moitié en insertion passive, c'est-à-dire qu'ils ne croient pas ou plus à une insertion possible ce qui les conduit à douter des structures et dispositifs d'aide en place. Parmi ces jeunes, ils sont nombreux à être sortis du système scolaire sans qualification. Pour ces derniers, nous faisons, en fonction de leur disposition, des propositions de chantier éducatif. En 2017 l'accent a logiquement été porté sur ce public (ce qui explique le nombre important de chantiers organisés) dont un nombre important de ces jeunes se trouve de surcroît être en prise ou en risque d'enrolement avec les trafics sur les quartiers.

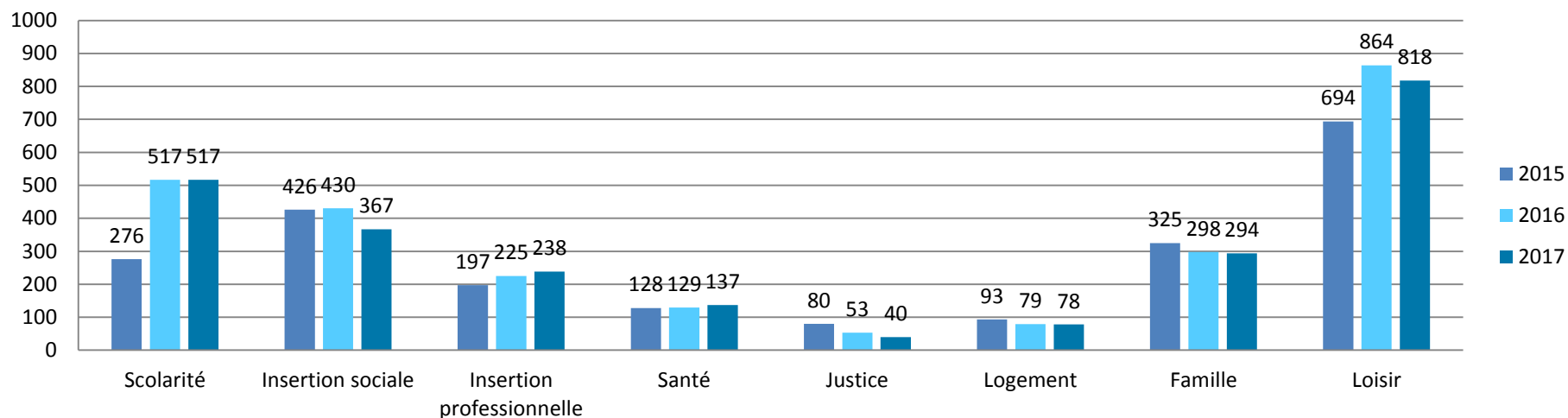
### Mode de prise de contact





Le mode d'entrée en contact reste à près de 40% la démarche volontariste d'aller vers les jeunes dans leur milieu de vie, ce qui constitue la « marque » de notre intervention. Cette modalité demeure manifestement adaptée à l'approche de jeunes en distance ou en défiance voire en rupture avec les intervenants socio-éducatifs et les institutions. Le fait que 19 % du public est « drainé » par l'intermédiaire d'autres jeunes nous connaissant est le signe d'une réputation établie des éducateurs de prévention spécialisée dans la sphère des jeunes. Les établissements scolaires (en particulier les collèges) sont des espaces ou des abords investis par les équipes de la prévention spécialisée. Bien souvent encore, c'est à l'aune de problématiques éruptives que les responsables d'établissement s'ouvrent au partenariat avec la prévention spécialisée. Très logiquement, le partenariat continu établi avec les structures socio-culturelles facilite l'orientation de jeunes par les animateurs. Enfin, nous observons, du fait de notre lisibilité sur le territoire, des sollicitations directes de familles pour entrer en lien avec leur enfant.

### Type d'accompagnement



L'histogramme ci-dessus met en évidence la constance dans la répartition globale des types d'accompagnement et leur évolution sur 3 ans. Il est à noter qu'un jeune peut être accompagné pour un ou plusieurs motifs. Si le loisir reste une dominante (concernant ponctuellement 41% des jeunes) parce qu'il constitue une approche éducative positive et non stigmatisante, il connaît pour autant une baisse certaine qui s'explique par une moindre demande des adolescents et une individualisation plus importante des accompagnements sur des questions de scolarité, insertion, santé et justice.

Les accompagnements à la santé s'inscrivent désormais comme un axe de travail et ceci s'est concrétisé par un travail conséquent auprès de jeunes filles (notamment mais sans exclusif), mais aussi par la dégradation des situations économiques des familles qui ont des incidences manifestes dans la prise en compte de la santé et du soin et enfin du fait des pratiques, comportements et consommations des jeunes. En tout état de cause, même si les questions de santé au sens large sont relativement peu énoncées par les jeunes eux-mêmes, elles n'en constituent pas moins des préoccupations croissantes pour les équipes éducatives et les partenaires. Elles ont valu d'être inscrites dans nos diagnostics actualisés et comme des priorités dans nos projets trisannuels.

Nos accompagnements liés à des difficultés au sein des familles connaît une relative stabilité, il s'agit tantôt de relations conflictuelles, de médiations, voire de ruptures. Il convient de souligner que le nombre constant des accompagnements autour de la famille sont à mettre en lien avec les dégradations des conditions sociales et économiques mais aussi au fait qu'en lien avec les CDAS, nous intégrons la dimension familiale dans notre approche globale des situations des jeunes.

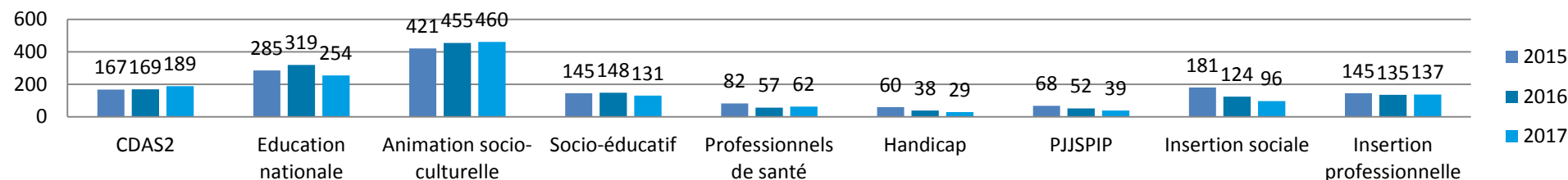
Les accompagnements liés à la scolarité sont constants et concernent près de 35% du public. Ils traduisent notre action volontariste sur ce créneau. Ils attestent aussi des difficultés que rencontrent les jeunes en termes d'adaptation au système scolaire et ceci de plus en plus tôt (depuis la fin de la primaire), mais également d'orientation et de recherche de stage.

L'insertion professionnelle concerne quelques 17% des accompagnements, soit une constance en dépit du rajeunissement du public. Il s'agit d'un champ d'intervention pour lequel nous sommes engagés dans la mobilisation et le soutien de jeunes –souvent désabusés- et que nous accompagnons vers les structures et dispositifs dédiés (Mission Locale et Groupe solidarité Emploi etc). Aujourd'hui l'enjeu essentiel est par conséquent de travailler les aspects motivationnels.

L'insertion sociale est un registre d'accompagnement en baisse ce qui souligne notamment un certain renoncement de jeunes des QPV face aux difficultés d'accès aux droits, d'inclusion, aux décrochages auxquelles ils sont précocement confrontés et ceci dans un contexte de reprise économique dont les moins qualifiés sont exclus. De fait, au cœur de notre mission qui consiste à prévenir les risques d'inadaptation sociale, nous engageons des propositions d'accompagnement inscrites dans la durée et dans une approche multiforme (sur des registres très divers) et systémique. De fait l'insertion sociale des jeunes nous conduit à renforcer nos interventions en termes de citoyenneté et d'inscription dans le développement social local ceci pour inscrire leur place dans la société et fortiori dans leur quartier.

Par ailleurs, les questions de justice et de logement sont en légère baisse et ceci logiquement au regard du rajeunissement des publics, sachant par ailleurs que la perspective d'un logement apparaît toujours plus comme un horizon inatteignable pour nombre de jeunes.

## Intervention des TS



Les jeunes que nous accompagnons connaissent également des interventions de divers acteurs au premier rang desquels l'animation socioculturelle, ce qui n'a rien d'étonnant du fait de l'implantation des structures dans l'espace de vie des jeunes sur les quartiers. Le phénomène se trouve renforcé au regard des âges des publics et des coopérations régulières (camps, soutien scolaire etc) dans l'objectif concerté d'intégrer les jeunes dans les propositions socioculturelles de droit commun. Même si les acteurs de l'Education Nationale sont moins cités par les jeunes comme les accompagnants, ils restent naturellement des interlocuteurs dédiés aux jeunes rencontrant des difficultés dans le milieu scolaire, à cet égard l'assistant de service social ou l'infirmière scolaire sont des correspondants privilégiés de nos équipes. A noter, une présence plus soutenue des CDAS qui s'explique par des interventions accrues de l'ASE pour des situations très préoccupantes. Corrélativement au point précédent, la non-demande de jeunes en matière de droits se traduit par une moindre intervention de travailleurs sociaux du champs de l'insertion sociale.

### Les jeunes en contact :

Au-delà des accompagnements individuels, nous évaluons raisonnablement à plus de 2500 les jeunes qui sont connus et en contact avec les équipes éducatives du service. Ils sollicitent ponctuellement les éducateurs pour des réponses rapides voire immédiates et souhaitent rester en contact. Interroger dans le cadre des diagnostics, ces jeunes indiquent identifier les éducateurs comme des repères et ressources permanentes vers lesquels ils peuvent retourner prioritairement du fait de leur disponibilité et des principes connus et rassurants de la Prévention Spécialisée (non mandat, anonymat, libre adhésion et respect de l'intégrité).

## 4.2 *Les groupes et collectifs accompagnés*

---

Notre mission ne se limite pas à l'accompagnement individualisé, les équipes développent également une intervention collective. Nous observons depuis quelques années une évolution dans les pratiques collectives des jeunes. En effet, le groupe, constitué d'individus qui forment une unité de vie, une identité collective avec un but commun, évolue au profit de collectifs de jeunes qui s'associent dans l'instant présent, selon les circonstances du moment.

En 2017, ce sont donc plus de 60 collectifs qui ont été accompagnés dont un peu moins de la moitié était des groupes constitués.

Sur l'année, le service a accompagné **27 groupes** différents. Les groupes sont majoritairement constitués d'une unité de genre. A noter que le groupe constitue une forme privilégiée de fonctionnement pour les filles (soit près d'un quart des groupes accompagnés) celui-ci agissant comme un espace de préservation. Les groupes sont aussi majoritairement marqués par des homogénéités d'âges, près des 3/4 des groupes sont d'ailleurs composés de jeunes de moins de 15 ans, au-delà la composition est plus « élastique » et peut s'étirer de 16 à 24 ans.

**Les groupes** se caractérisent par une visibilité sur l'espace public, parfois dans des pratiques à risque ou dans l'affirmation ostentatoire de leur présence et ils sont nombreux (jusqu'à 16 ans) à déclarer ne pas se retrouver dans les offres de loisirs des structures socioculturelles. Ils ont une histoire en commun et sont composés majoritairement pour les plus de 15 ans de jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale, voire des ruptures de scolarité ou d'insertion. Ils sont potentiellement en prise ou vulnérables aux trafics, ils sont aussi pour certains traversés par des questions identitaires (liées à la culture d'origine ou la religion) voire pour les plus âgés en repli sur des communautés de reconnaissance.

**Les collectifs**, selon notre définition, sont beaucoup plus difficiles à cerner en ce qu'ils se composent, décomposent et recomposent selon le fait du moment. Nous pouvons toutefois mesurer qu'ils présentent davantage de mixité de genre et que les fourchettes d'âges sont très larges. Il s'agit donc d'une agrégation d'individus qui ne connaît d'identité collective d'attache, structurante et stimulante, les jeunes « zappent de la relation » en quelque sorte.

De fait, notre intervention consiste à générer du collectif à travers un projet que nous suscitons afin de travailler les questions de socialisation, d'insertion sociale et culturelle ou de comportements inadaptés... Ainsi, l'intervention auprès de collectifs dans sa partie non visible consiste à travailler de façon dynamique en prévention sur les risques d'inadaptation. A cet égard, les séjours et les chantiers éducatifs constituent nos principaux leviers.

De longue date, le travail auprès de collectifs est une composante de notre intervention sur le milieu de vie des jeunes avec une prise en compte des modes de fonctionnement entre pairs. **L'action auprès des groupes est porteuse d'une dynamique à double sens** qui permet à certains endroits d'approcher des jeunes rétifs à la rencontre éducative individualisée et par ailleurs, de valoriser le jeune grâce à une dimension collective. Le travail auprès des groupes repose avant tout sur la rencontre, l'échange de parole pour aboutir à une mise en action, le plus souvent autour d'une activité de loisir créatrice d'un lien de reconnaissance réciproque et d'une expérience partagée.

L'action collective (souvent suscitée par l'équipe) est aussi une modalité d'accompagnement éducatif à haute valeur ajoutée en termes de socialisation à la fois au sein du groupe et avec l'environnement (qu'il s'agisse du quartier ou du lieu inconnu de séjour ou du chantier éducatif). Ces actions que mettent en place les équipes tout au long de l'année ont permis en particulier d'accrocher des jeunes rencontrant des difficultés d'adaptation (exemple des groupes d'attache communautaire sur Maurepas, Le Blosne ou Villejean).

De la même manière, le travail avec les collectifs est un puissant vecteur éducatif en termes de stimulation, de prise de conscience de ses potentiels, de prise de responsabilité et d'engagement.

#### *4.3 Les familles*

---

Comme précisé dans notre projet de service, nous entendons les parents comme les 1<sup>ers</sup> éducateurs des jeunes que nous accompagnons. Ainsi, nous inscrivons notre action avec le souci constant de resituer la place et les rôles de chacun. Ce faisant, nous allons à la rencontre des parents au fil de l'accompagnement du projet du jeune pour les y associer (autorisations parentales pour les séjours, ateliers éducatifs, rencontre avec l'établissement scolaire etc.). D'autre part, à la demande du service ASE du CDAS, nous avons engagé à différentes occasions de la médiation (sur l'ensemble des quartiers), pour opérer le rapprochement avec l'institution, les travailleurs sociaux ou favoriser la compréhension pour l'adhésion à une mesure. Nous avons été aussi sollicités pour opérer de la médiation entre parents et enfants à l'initiative de l'un ou l'autre, mais dans tous les cas, nous créons les conditions de cette médiation.

En 2017 la tendance s'est encore confirmée et nous avons observé des sollicitations croissantes émanant des parents. Ce phénomène vient souligner des relations et situations familiales difficiles sur le plan éducatif sur fond de fragilités sociales et économiques. Il vient aussi mettre en valeur le niveau de connaissance du service auprès des habitants des quartiers, notre service étant cité comme ressource dans les réseaux de voisinage. Ce positionnement nous permet d'intervenir rapidement auprès de parents d'enfants présents sur l'espace publique à des heures inappropriées.

## Implication dans le Développement Social Territorial :

Considérant :

- les besoins qui ont mobilisé les équipes en termes d'accompagnements individuels et la mise en place de séjours et chantiers comme réponses aux besoins collectifs de jeunes,
- la demande et les initiatives peu importantes de jeunes en matière de projet d'animation du territoire,

le registre du développement social territorial a été moins investi en 2017.

Les équipes ont toutefois à des moments opportuns pris l'initiative ou rejoint des partenaires dans l'organisation d'évènements **festifs**. Nos engagements sont motivés en particulier par la volonté d'y intégrer des collectifs de jeunes dans l'organisation et valoriser ainsi la place ces derniers sur le territoire en particulier sur le registre de la **citoyenneté active**, mais aussi pour créer les conditions de rencontre entre générations et groupes sociaux dans une **perspective positive de vivre ensemble** en développant un sentiment d'appartenance commun à un quartier (telles que les Estivales à Alma, nuit du Blosne etc).

## 5 FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS SIGNIFICATIVES

---

En complément des accompagnements individuels et collectifs retracés dans les points précédents, nous voulons opérer des :

### Focus sur les séjours

---

- ➔ Quelques 29 séjours ont été réalisés sur l'ensemble de l'année dont près de la moitié en coopération avec des structures de quartier dédiées aux jeunes ou des dispositifs spécifiques (Breizh Insertion Sport, Grand Large, etc). Nous notons une augmentation significative depuis plusieurs années du nombre de séjours, ce qui s'explique par la demande ou le besoin repéré de « sortir » de l'environnement quotidien (du quartier) vécu comme oppressant et enfermement en particulier pour le 13-15 ans. Il est d'ailleurs utile de souligner que cette demande de sortir n'est pas systématiquement accompagnée d'une demande particulière d'activité, ce qui signifie que l'aspiration première est la prise de distance d'avec son environnement (comme lors de tensions sur les quartiers de Blosne, Villejean, Cleunay), et ceci comme une parenthèse qui permet de respirer. Les camps constituent, plus que jamais, de puissants vecteurs de socialisation et d'émancipation à l'adolescence mais aussi pour des jeunes majeurs (qui ne trouvent pas de place dans l'emploi et se replient dans un entre soi de reconnaissance), dans le cadre de chantiers en forme de séjour. Grâce aux séjours nous mesurons la nécessité de remettre du cadre éducatif (respect, repères sanitaires, soins etc.) pour des jeunes dont le modèle familial est déstructuré ou les références culturelles du pays d'origine ne facilitent pas l'intégration. Le cadre éducatif permet aussi de développer de la confiance et de l'estime en soi. Cela correspond à une demande forte de relation à l'adulte référent que représente l'éducateur.
- ➔ Plus en détail : 7 séjours concernent des enfants de moins de 12 ans, 11 concernent les 13/15 ans alors que 6 ont été réalisés avec des 16/17 ans et 4 avec des plus de 18 ans.

Les séjours s'organisent désormais sur l'ensemble de l'année, soit 10 au 1 semestre, 12 durant l'été et 7 entre septembre et décembre. Une nouvelle fois, nous devons alerter sur les contraintes fortes qui pèsent sur l'organisation de séjours : d'une part le cadre légal (qui limite l'amplitude de travail quotidienne à 12h) et contraint à disposer de ressources humaines suffisantes, d'autre part le nombre croissant (et nécessaire) de séjours démultiplie le besoin en personnel qualifié, enfin en termes budgétaires pour la seconde année nous avons atteint notre capacité financière à mettre en place des séjours.

Considérant que :

- nous avons la mission d'assurer une continuité de présence territoriale 12 mois sur 12 au titre de la mission de protection de l'enfance et des attendus de la Ville de Rennes,
- certains supports d'activité tels que l'éducation à la pratique d'engins motorisés (motos) pertinent au regard des problématiques à risque des jeunes ont un coût conséquent, il nous faut rechercher de nouvelles sources de financement.

Si en élaborant des coopérations avec des partenaires du secteur socioculturel de quartier ou UFOLEP, nous avons jusqu'à présent préservé une capacité d'organisation aussi importante et que nous pouvons mieux assurer le passage des jeunes vers les structures de quartier, force est aussi de constater que le secteur socioculturel est aujourd'hui impacté par les mêmes contraintes.

### Focus sur les chantiers et ateliers éducatifs 2017

---

**21 chantiers éducatifs**, ont été menés avec 52 jeunes, très majoritairement des garçons, âgés entre 16 et 21 ans en rupture d'insertion. Les chantiers sont de courtes durées (comprises entre 1 et 5 jours) sachant que selon la nature du chantier et le profil des jeunes une journée peut ne correspondre qu'à 3 h d'activité (la moyenne est de 5 h). Cette « mise au travail » est assortie d'un vrai contrat de travail, souvent le premier pour nombre de jeunes qui y trouvent une voie de valorisation importante dans leur parcours empreint d'échecs cumulés. Il convient de rappeler que le chantier éducatif relève d'une dérogation au droit du travail accordée aux seules équipes de prévention ce qui en limite nécessairement le nombre mais permet, a contrario, d'en qualifier la portée sociale et éducative.

Un partenariat s'était mis en place avec la Ville de Rennes en 2014, il avait permis le doublement et la diversification des supports d'activités (nettoyage d'espace et travaux de peinture). L'élan s'est poursuivi en 2015 avec la mise en place innovante de chantiers d'entretien sur les Espace Naturels Sensible du Département qui associe la dimension chantier éducatif et la dimension séjour qui permet d'aborder la vie quotidienne et la socialisation, cette action originale permet d'extraire des jeunes de leur environnement quotidien, de ses pressions qu'il s'agisse de jeunes de quartier sujets aux trafics ou de jeunes en errance sur le centre-ville. Sur la base d'une évaluation partagée avec le service ENS, le département a souhaité s'engager dans une convention trisannuelle pour la réalisation de 3 chantiers chaque année, et la Ville de Rennes est venue soutenir cette action par son financement (CLSPD).

Soulignons la collaboration étroite avec la Mission Locale dans l'accompagnement à l'insertion notamment avec le passage du conseiller socioprofessionnel sur les chantiers et sa participation à l'évaluation individuelle.

Au-delà de la seule dimension d'insertion professionnelle, la remise de chantier formelle au commanditaire (VDR, Bailleur...) restaure un sentiment d'appartenance, d'engagement et de citoyenneté pour ces jeunes volontaires qui se sentent très souvent exclus.

Enfin, si la réalisation d'un chantier ne constitue que la partie émergée de l'iceberg, il convient de considérer la partie négociation et organisation du chantier, la partie mobilisation et l'accompagnement consécutif à la réalisation.

**1 Chantier international** : En lien avec le dispositif JTM (jeunes à travers le Monde) soutenu par le CD 35, l'équipe de Maurepas a porté avec la Mission Locale un séjour chantier « farming » dans le sud de l'Angleterre pour 5 jeunes (4 majeurs et 1 mineur) cumulant d'importantes difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Si l'intérêt



d'une telle action est manifeste pour les jeunes concernés en termes de prise de conscience et remobilisation, en revanche l'élaboration du projet et plus encore l'accompagnement des jeunes sont très chronophages.

### Focus sur le « Bal de promo »

---

Pour la seconde année, sur la base de l'ensemble des actions menées avec les collégiens et fort des liens établis avec les équipes enseignantes des collèges du territoire, l'équipe du Blosne a soutenu les élèves de 3ème dans le montage d'un « bal de Promo ». Cette manifestation qui a réuni plus de 100 élèves constitue tout à la fois un marqueur de passage vers le second cycle et un vecteur de cohésion positif pour une classe d'âge sur un territoire.

### Focus sur Le partenariat

---

Le travail en partenariat est un principe d'action de notre mission, aussi lister l'ensemble des partenariats développés sur les quartiers serait une entreprise fastidieuse. Il convient toutefois de souligner la dimension opérationnelle du partenariat qui s'élabore à la fois sur des projets auprès de collectifs et sur les accompagnements individuels et ceci à l'appui d'un réseau dense d'acteurs locaux. A cet égard, nous conduisons une démarche de communication sur nos missions, actions et démarches d'intervention, laquelle produit des effets positifs puisque les fondamentaux du partenariat que sont la connaissance et reconnaissance réciproques sont très largement partagés avec les acteurs locaux.

Il est utile de souligner le développement significatif des partenariats **avec les collèges sur l'ensemble des quartiers**. Ce faisant, ils prennent appui sur des actions concrètes développées dans l'établissement (ex atelier Boxe à Villejean, opération école ouverte...) et ouvrent à des rencontres régulières entre équipes permettant d'entrevoir des complémentarités et des modalités de coopération notamment sur les exclus et décrocheurs (Villejean et Maurepas). Aujourd'hui les établissements sont fortement demandeurs de liens et d'appuis (ex : accompagner des séjours avec les SEGPA). Lorsque nécessaire, des conventions sont signées de façon à tenter de les inscrire dans une durée et continuité et ceci au-delà des personnes.

Soulignons également que les partenariats institutionnels avec le Conseil Départemental trouvent également des voies de renforcement tant avec le service de protection de l'enfance - notamment après la recherche coopérative que nous avons conduite sur les jeunes en rupture et nos contributions à l'observatoire de protection de l'enfance. Du fait du nombre croissant des suivis individuels et des problématiques complexes des jeunes et familles, **le travail avec les CDAS s'est considérablement développé**.

Le travail en réseau et partenariat s'est aussi **beaucoup développé avec les acteurs de la santé** et de façon opérationnelle sur les quartiers, ceci en particulier à notre initiative à partir de la mission éducation à la santé que nous avons engagée au vue des problématiques rencontrées par les jeunes et les familles.

Soulignons, entre autre, les engagements et contributions des équipes de prévention spécialisée aux dispositifs et instances territoriales développées par la collectivité. Au titre de la politique **de la ville**, nous sommes partie prenante des « **commissions éducation-enfance-jeunesse** », des **PJT**, des réflexions dans le cadre des **PAT** à l'instar de la recherche action « Village Vertical » sur Maurepas. Pour autant, nous mesurons la nécessité de renforcer nos relations avec les référents « politique de la ville » dans une volonté de croiser d'avantage nos analyses des territoires et des publics. Nous participons sur chaque quartier aux groupes de travail du **PRE**. Au titre de la prévention de la délinquance, nous entretenons des liens réguliers et privilégiés avec les référents territoriaux **SMPD** à la fois pour partager des analyses et entrevoir des voies de résolution (ex : chantier ENS, chantiers stickers etc). Ainsi, nous avons contribué à la rencontre entre élus et jeunes sur le quartier de la Bellangerais et ouvert des voies d'un possible dialogue. Nous sommes également en lien avec la **Mission Jeunesse** et engagé à la fois dans le COPIL et sur les quartiers dans la préparation du « **Temps fort jeunesse** » programmé par la VDR en avril 2018. Nous sommes aussi engagés dans le réseau Santé, TREND et avons ainsi pu collaborer pour l'élaboration de la journée de sensibilisation sur la « vie affective et sexuelle des jeunes »...

Nous développons aussi des partenariats en fonction de l'actualité d'un quartier. Ainsi, à titre d'exemple, nous avons renforcé notre présence aux abords et dans certaines Médiathèques (Aimé Césaire, Villejean, Bellangerais ...) lorsque les professionnels ont été confrontés à des débordements.

Les partenariats et le travail en réseau avec le secteur de l'insertion professionnelle restent un point fort qu'il s'agisse de groupe de réflexion thématique par quartier, d'accompagnements concertés ou de projets développés à l'échelle de la ville à l'instar de l'opération sur la FAC Pasteur.

Le travail en réseau et les coopérations avec les acteurs socioculturels sont des composantes structurantes d'une action jeunesse concertée sur un territoire, et elles sont aussi nombreuses que variées. Pour autant, l'intensité des coopérations peut fluctuer en fonction des réalités organisationnelles et des projets respectifs de chacun.

## 6 DES PROBLEMATIQUES EN QUESTION

---

Les évolutions déjà soulignées se confirment, d'autres sont émergentes :

- ➔ **Décrypter « la non demande des jeunes »** : Le phénomène s'observe tant dans la dimension individuelle (décrocheurs dans leur scolarité ou rejetés du monde du travail) que collective caractérisé par des regroupements de jeunes dans un entre soi, sans demande, sans projet ni attente. Les risques de désocialisation sont patents pour ces jeunes dont les rapports à l'environnement se dégradent du fait de leurs comportements et usages. De fait, si l'absence de demande signe une vulnérabilité accrue et une difficulté majeure pour le jeune, elle met aussi en difficulté les acteurs dédiés à la jeunesse qui ne trouvent ainsi plus prise pour proposer un accompagnement. Pour autant, nous pouvons former l'hypothèse que l'absence de demande formelle et spontanée ne suffit pas à conclure que le ou les jeunes n'ont pas d'attente. Ainsi, convient-il de décrypter cette apparente non-demande mais aussi les comportements, postures et présence des jeunes.
- ➔ Si nous observons de nouvelles stratégies de présence des filles dans les structures dédiées aux jeunes mais aussi sur l'espace public dans une différenciation des temps et lieux et dans une importante mobilité. **Les relations filles/ garçons** restent compliquées à travailler en terme de mixité mais aussi dans une éducation à l'égalité, au respect.
- ➔ Nous mesurons depuis 2011 une **montée significative des trafics** de produits sur les quartiers et le développement crescendo de l'économie parallèle. Ces derniers sont désormais clairement installés sur les quartiers prioritaires avec des effets collatéraux en termes de risques d'instrumentalisation et d'enrôlement des plus jeunes (dès 12 ans) et plus vulnérables. A cet égard, nous avons mis en place une mission exploratoire (MEX) composée de professionnels en charge de confronter nos observations et analyses avec d'autres équipes de prévention spécialisée sur d'autres territoires. Ainsi, nous sommes allés, en 2017, partager sur les stratégies développées au Havre et à Marseille. Il n'est certes pas question de modéliser tant les contextes et les historiques sont différents, pour autant, les éclairages recueillis, nous permettent de mesurer des similitudes dans les processus à l'œuvre. Si la situation est bien évidemment moins dégradée sur Rennes, nous identifions plus précisément des espaces temporels dans l'histoire des jeunes et des leviers d'action à expérimenter dans le cadre d'un travail éducatif.
- ➔ Depuis 2015, nous avons alerté sur la montée de **violences visibles sur l'espace public** en lien avec les trafics mais aussi entre jeunes, et l'émergence de combats organisés par des plus âgés pour des jeunes dès 12 ans parfois. Le phénomène étant fortement corrélé aux problématiques du trafic, la même MEX a exploré le sujet.

- ➔ Nous constatons depuis quelques années une montée significative **de troubles psychologiques, voire psychiatriques** chez les jeunes et ceci pas uniquement chez les jeunes en errance. Tant les causes, que les manifestations sont multiples, mais les ressources très peu nombreuses. C'est pourquoi, nous avons engagé une mission exploratoire afin de prendre le temps et les moyens d'établir un réseau avec le secteur de la psychiatrie et les services médico-psychologiques. En vain, ces services nous ayant tenu à distance du fait de leur incapacité à intervenir. Nous devons reprendre cette question complexe avec le réseau ville santé et le service de protection de l'enfance du CD.
- ➔ Nous observons des évolutions permanentes en termes d'usages numériques par les jeunes, lesquels influent sur la présence sur l'espace publique ou le repli dans la sphère privée, les modes de relation à l'autre et au monde, la manière de s'informer ou de se désinformer... Depuis 7 ans, nous avons investi l'espace numérique à travers une présence éducative via Facebook, nous engageons des séquences de sensibilisation au décryptage de l'information avec des jeunes. Mais il nous faut encore et toujours nous adapter en termes de compétences techniques et de diversification des supports, il nous faut aussi reconsidérer notre approche éducative, son contenu et ses objectifs.

## 7 L'UTILITE SOCIALE DE LA PREVENTION SPECIALISEE

---

Si l'on considère que l'utilité sociale est caractérisée par l'activité d'une organisation de l'économie sociale et solidaire qui a pour résultats constatables et pour objectifs explicites de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (locale, le lien sociale.. ), à la sociabilité et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain (dont l'éducation, la santé, la démocratie...), nous pouvons mesurer et décliner l'activité du service de prévention spécialisée comme productrice d'utilité sociale.

En effet, comme démontré à travers, le présent rapport d'activité, nous nous attachons à :

- ➔ Eclairer la connaissance des publics visés et accompagnés pour identifier les accents de vulnérabilité et mesurer l'impact pour eux-mêmes, les familles et le territoire de la prise en compte des situations par nos équipes. Il s'agit en particulier de partager les observations, analyses avec nos partenaires locaux mais aussi les institutions et décideurs politiques.
- ➔ Développer des projets expérimentaux et démarches nouvelles et susceptibles d'apporter une réponse d'accompagnement au plus près des besoins des personnes. En ce sens, il s'agit à travers des pratiques professionnelles remarquables de développer de l'innovation et de l'adaptation.
- ➔ Etre en capacité de développer une approche multidimensionnelle (en fonction des publics sur des questions éducatives, sociales, santé sociale, etc.).
- ➔ Valoriser la participation, le pouvoir d'agir et l'expertise d'usage des personnes accompagnées.

Notre utilité sociale s'apprécie donc dans notre positionnement auprès des publics, sur les territoires mais également dans notre volonté et capacité à nous inscrire en articulation de différentes politiques publiques dans une perspective dynamique et interactive, ainsi que dans notre souci de dialoguer et interagir de manière constructive avec notre environnement institutionnel et politique au premier rang desquels les élus locaux.

## 8 LES PERSPECTIVES

---

En 2018, sera une année charnière entre 2 cycles de PTA (projets trisannuels, nous engagerons pour chaque équipe territorialisée une phase d'évaluation rétrospective sur 3 ans, une phase d'actualisation du diagnostic de positionnement (entre l'analyse des attentes, des besoins des publics et territoires) et enfin une phase de projection pour les 3 prochaines années à travers la définition d'axes prioritaires.

Dans cette perspective, nous prendrons aussi appui sur l'ensemble des explorations et études que nous avons conduites en 2016 et 2017 pour définir des modalités et pistes d'actions en regard notamment des problématiques définies au point 5 ci-dessus.

Cette démarche de projet doit constituer un support pour le renforcement des relations et communications avec les chargés de missions territoriaux ou thématiques et élus de la Ville de Rennes ainsi que de Rennes Métropole.